

Eléments d'analyse - Vie Scolaire 2014-2015

L'équipe vie scolaire

Effectif

A la rentrée de septembre, le service comptait :

Soit 5 ETP (0.5 en plus par rapport à l'année précédente)

- 1 Conseiller Principal d'Education
- 2 assistants d'éducation à temps plein
- 6 assistants d'éducation à mi-temps

Gestion du personnel et de la vie scolaire

Au niveau de la répartition de service, 4 à 5 assistants d'éducation en moyenne sont présents dans le collège chaque jour pour assurer l'ensemble des tâches de la vie scolaire.

La vie scolaire est, depuis cette année scolaire, placée au cœur de l'établissement. Cet emplacement permet une réactivité de l'équipe en ce qui concerne la surveillance. Il est placé idéalement puisqu'il est situé à côté du CDI. Un travail a d'ailleurs été réalisé avec l'équipe de direction, la documentaliste et moi-même sur les espaces de vie scolaire. Un foyer pour les élèves est envisagé par exemple.

Je partage mon bureau avec les assistants d'éducation, ce qui peut parfois poser quelques soucis de confidentialité. Je dois recevoir les parents d'élèves dans d'autres locaux. Le bureau a une superficie de 20 m² environ.

Quant à l'équipement informatique, le bureau est équipé de deux ordinateurs : l'un pour le CPE, l'autre pour les AED. Nous avons le logiciel Pronote, ce qui facilite grandement le travail de la vie scolaire en termes de communication notamment. Le changement de mobilier est à l'étude dans la salle. L'un des inconvénients de la salle, c'est qu'elle est située assez loin du bureau de la vie scolaire.

Gestion des absences élèves et suivi des élèves :

Quotidiennement :

- Relevé des billets d'appel dès la première heure de cours par les assistants d'éducation
- Saisie des absences sur le logiciel Pronote.
- Edition des absences du jour et appel téléphonique aux familles + courrier aux familles pour les absences injustifiées.

Trimestriellement :

- Edition du relevé des absences par élève joint aux bulletins trimestriels (en bas du bulletin)

Un emploi du temps poste par poste a été créé afin que les AED aient une meilleure lisibilité de leurs responsabilités et qu'ils prennent conscience de certains aspects essentiels de la vie scolaire (présence accrue et circulation dans la cour, surveillance des couloirs et de la demi-pension, posture de l'AED en permanence).

Composé d'un CPE et de huit AED, le service vie scolaire de l'établissement remplit pleinement ses missions. Il constitue un vrai service d'accueil, vers lequel les élèves se tournent lorsqu'ils ont des questions. Parmi les huit personnes qui composent la vie scolaire, trois sont présentes depuis plusieurs années. Les nouveaux assistants d'éducation se sont rapidement intégrés à l'équipe et ont répondu aux exigences du service. Ils viennent en aide aux élèves. J'ai pu observer une véritable qualité d'écoute mais aussi de grandes valeurs éducatives dans leur discours délivré

aux élèves. La présence des assistants d'éducation dans tous les lieux (couloirs, hall, cour) lors des temps libres garantit aux élèves une sérénité : j'ai noté un positionnement plutôt clair de leur part. Ils sont à la fois à l'écoute mais intransigeants lorsque les règles ne sont pas respectées.. Deux assistants d'éducation ont démissionné en cours d'année scolaire et ont été remplacés. Afin d'assurer un relais et la passation, j'ai écrit un projet de service et des fiches de postes ont été réalisées.

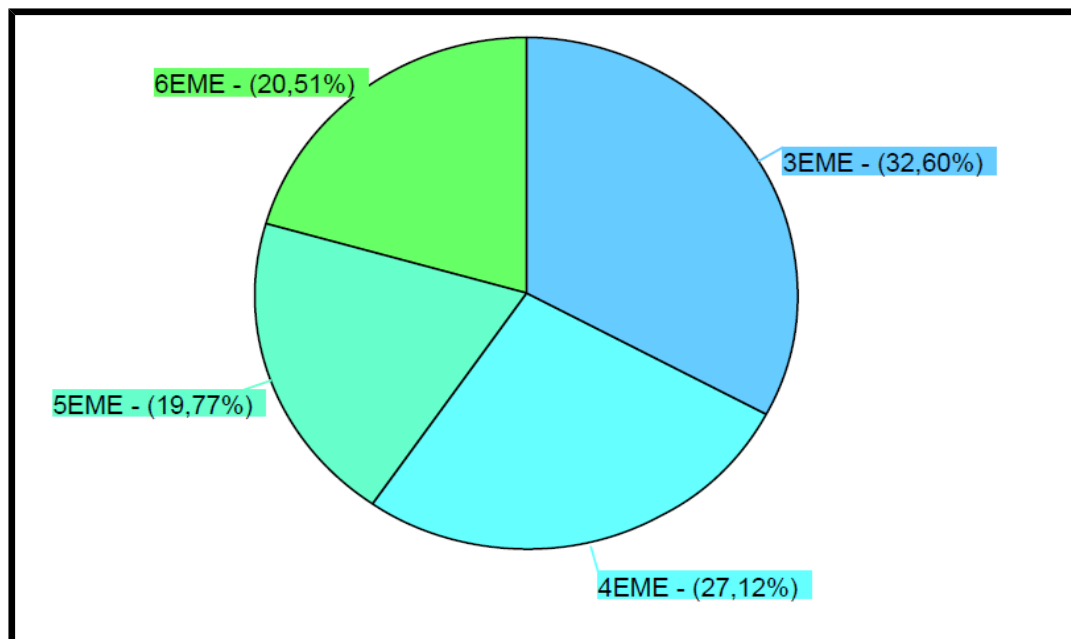
Par ailleurs, la mise en place d'un système d'AED référents permet un meilleur suivi des élèves et permet de gagner en efficacité et d'opérer un décloisonnement des équipes. L'une des missions des AED référents consistent à collecter les billets d'absences des classes, à aider les élèves en difficulté, à relever les carnets, à encadrer les élèves lors d'une étude obligatoire par semaine pour les sixièmes et cinquièmes. Les professeurs principaux ont adhéré au principe dans l'ensemble. Une réflexion sur une harmonisation des réponses à apporter en cas de non-respect des règles doit être menée en conseil pédagogique.

Afin de créer une cohérence au sein du service, des réunions avec les AED se tiennent une fois par trimestre. Par ailleurs, un entretien trimestriel avec chaque AED afin d'évaluer leurs actions a été mis en place.

L'établissement ne connaît pas réellement de problèmes d'absentéisme (5.6%), soit un taux inférieur pour l'établissement par rapport à l'année précédente. Globalement toutes les absences sont justifiées même si certains motifs ne peuvent recueillir l'assentiment des services de la scolarité (réveil tardif, problème de transport, départ anticipé en vacances ou en week-end, retour tardif de vacances ou de week-end, erreur d'emploi du temps). Ces absences relèvent à 71.68% de motifs médicaux (décharge parentale, hospitalisation, maladie avec ou sans certificat, rendez-vous médical extérieur).

5 signalements pour absentéisme ont été effectués au cours de l'année : 3 en 5ème, 1 en 4ème et 1 en 3ème.

Répartition par niveau



Nous constatons que les élèves de 3ème sont plus absentéistes. Ce taux s'explique en partie par des problèmes de santé rencontrés par plusieurs d'entre eux, qui ont nécessité le repos à la maison pendant plusieurs semaines. Par ailleurs, il faut ajouter que le logiciel Pronote que nous utilisons considère une heure d'absence comme une demi-journée d'absence. Les erreurs d'emploi du temps sont fréquentes. Elles ont essentiellement lieu sur les cours d'aide personnalisée (accompagnement personnalisé, difficultés scolaires ou préparation brevet). Ces cours ont lieu en groupe et certains élèves ignorent dans quels groupes ils se trouvent. Il faudra veiller à mener une réflexion pour améliorer la lisibilité des groupes. Un affichage en classe en plus de l'information orale devrait pouvoir enrayer ce phénomène. Par ailleurs, nous constatons que beaucoup d'élèves prennent des rendez-vous médicaux sur le temps scolaire. Malgré nos recommandations aux élèves et aux familles, il semble difficile pour eux d'y remédier.

Nombres d'élèves par classe ayant des absences supérieures à 20 demi-journées dans l'année

	6ème	5ème	4ème	3ème
Nombre d'élèves dont les absences sont supérieures à 20 demi-journées	6 soit 8,4 % du nombre d'élèves total en 6ème	7 soit 9,6% du nombre total d'élèves en 5ème	14 soit 19 % du nombre total d'élèves en 4ème	17 soit 19,5% du nombre total d'élèves en 3ème
Total élèves	71 élèves	65 élèves	73 élèves	87 élèves

Le taux d'absentéisme est en baisse (il était à 7,4% en 2013-2014). Il n'y a pas d'absentéisme grave. Les absences sont justifiées dans l'ensemble.

Seule une élève de 6^e toutes classes confondues cumule 40 demi-journées d'absences qui s'expliquent par des problèmes de santé qui ont nécessité un suivi par les services sociaux et de santé de l'établissement.

Seule une élève de 5^e cumule 40 demi-journées d'absences dont une longue absence en décembre et janvier qui ne pouvait recueillir l'assentiment de nos services. Un signalement a été effectué.

Seul un élève de 4^e cumule plus de 35 demi-journées d'absence pour des motifs liés à la santé.

Deux élèves de 3^e cumulent plus de 35 demi-journées d'absences. L'un d'entre eux a été hospitalisé suite à un accident. L'autre élève est un élève décrocheur : le parcours relais « démission impossible » lui a permis de se remobiliser au cours de l'année. Mais en fin d'année, sa situation familiale complexe l'a fortement perturbé et l'a conduit à un absentéisme plus important.

D'une manière générale, les classes d'âges supérieurs sont globalement plus absentéistes que les autres. Ils pratiquent notamment de l'absentéisme perlé c'est-à-dire des absences à certaines heures de cours ou sur certains jours particuliers.

Notons le faible taux d'absentéisme au mois de juin, notamment pour les élèves de 3^{ème} : la semaine de révision du brevet organisée par l'équipe de direction a permis de réduire considérablement l'absentéisme habituel du mois de juin. Seule une élève a préféré rester chez elle pour réviser.

Ajoutons que le taux de 5.6% est à pondérer (par rapport au niveau nationale qui est de 4,8% en collège.) En effet, le collège compte 296 élèves. Les longues absences liées à la santé font tout de suite augmenter le taux d'absentéisme. Il faudra néanmoins tenter de réduire ce taux en sensibilisant davantage les parents, notamment sur les rendez-vous médicaux pris sur le temps scolaire.

Stratégies envisagées 2015/2016 : Nous poursuivrons le suivi des classes en responsabilité par les Assistants d'Education. Les entretiens avec le CPE, les familles et le professeur principal seront à systématiser à partir d'un certain seuil d'absence.

Les enseignants seront sensibilisés au fait d'envoyer un élève en vie scolaire pour justifier son absence avant de l'accepter en cours et de signaler au CPE toute absences suspectes ou répétés aux cours.

Taux d'absentéisme par motif pour l'ensemble des classes :

Taux d'absentéisme par motif pour les classes ci-dessus :

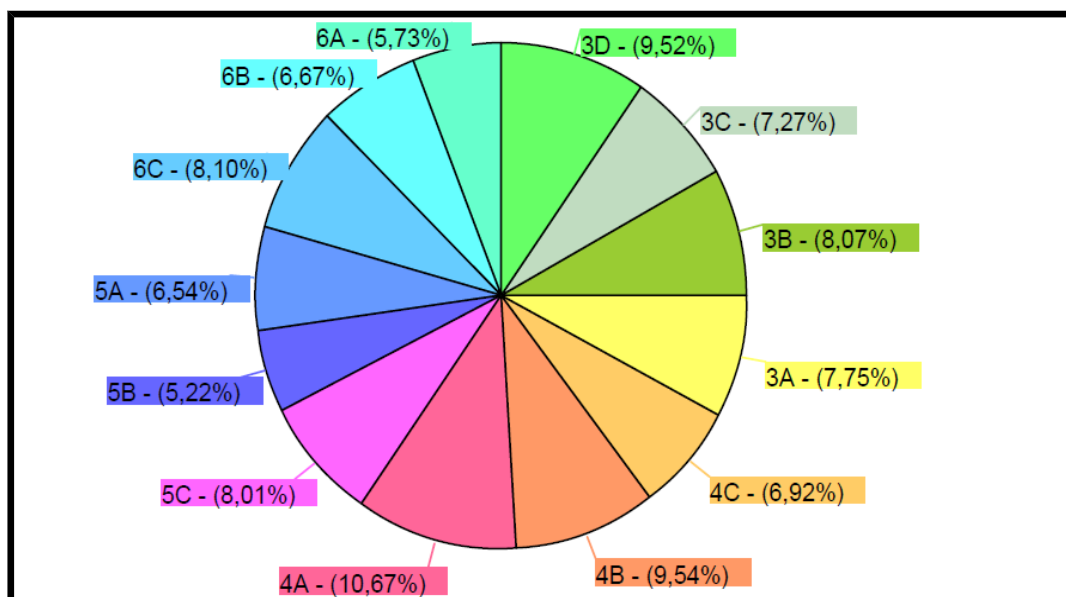
Motif		Taux classe	Taux établissement
MNC	Motif non encore connu	2,94%	2,94%
CE	CEREMONIE	0,70%	0,70%
CS	Compétition sportive	0,66%	0,66%
DV	Départ anticipé en vacances	0,45%	0,45%
DI	DIVERS	0,23%	0,23%
EC	Ecole buissonnière	0,08%	0,08%
ET	ERREUR EMPLOI DU TEMPS	4,13%	4,13%
HO	Hospitalisation	0,25%	0,25%
MA	MALADIE AVEC CERTIFICAT	18,19%	18,19%
ML	MALADIE SANS CERTIFICAT	39,64%	39,64%
OB	Obsèques	1,79%	1,79%
TR	PROBLEME DE TRANSPORT	0,47%	0,47%
RF	RAISON FAMILIALE	3,34%	3,34%
RM	RDV MEDICAL EXTERIEUR	13,83%	13,83%
RE	RENDEZ VOUS EXTERIEUR	2,25%	2,25%
RM	RETOUR MAISON	6,02%	6,02%
RV	RETOUR TARDIF DE VACANCES	0,68%	0,68%
RE	REUNION (AUTRE)	0,30%	0,30%
RF	REUNION FSE	0,02%	0,02%
PR	REVEIL TARDIF	1,74%	1,74%
SE	SANS EXCUSES	2,30%	2,30%

Taux d'absentéisme par statut pour les classes ci-dessus :

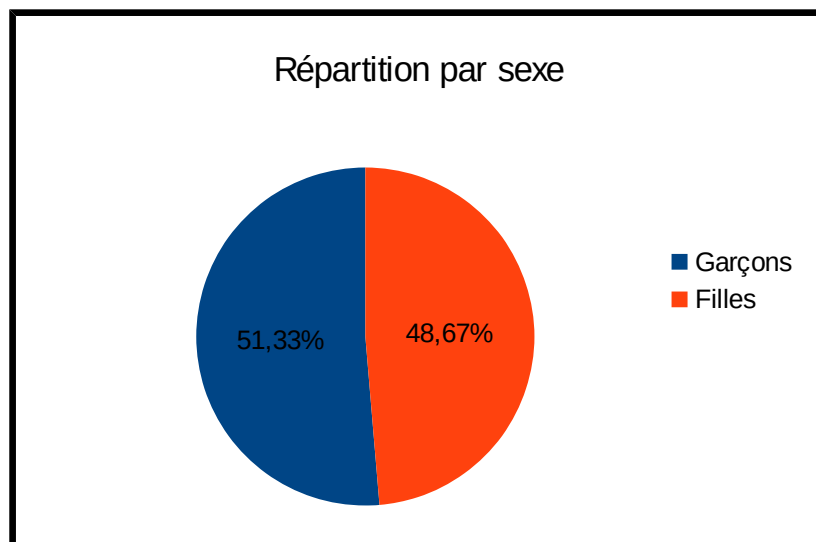
- Absences liées à la santé	: 71,68% (étab. : 71,68%)
- Absences non justifiées	: 13,49% (étab. : 13,49%)
- Absences dans l'établissement	: 19,23% (étab. : 19,23%)

Répartition par classe et par sexe:

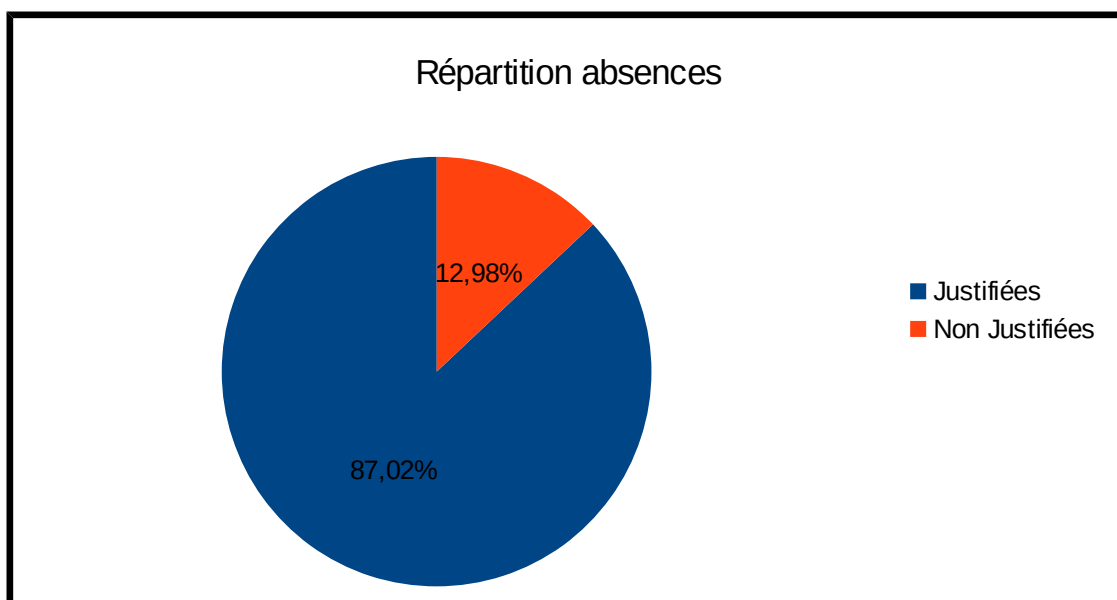
Si nous analysons la répartition des absences par classe, nous constatons qu'elles concernent seulement quelques classes. Le taux élevé en 3ème D s'explique par l'effectif de la classe. Ils étaient 18. Un élève a été particulièrement absentéiste, ce qui augmente le taux d'absentéisme de la classe. En 6ème C, beaucoup de rendez-vous médicaux ont été pris sur le temps scolaire (14%). En 4ème A et B, l'attitude scolaire de trois élèves a suffi à faire augmenter le taux des deux classes citées.



La répartition par sexe est quasiment identique. Les filles et les garçons comptent autant d'absences.

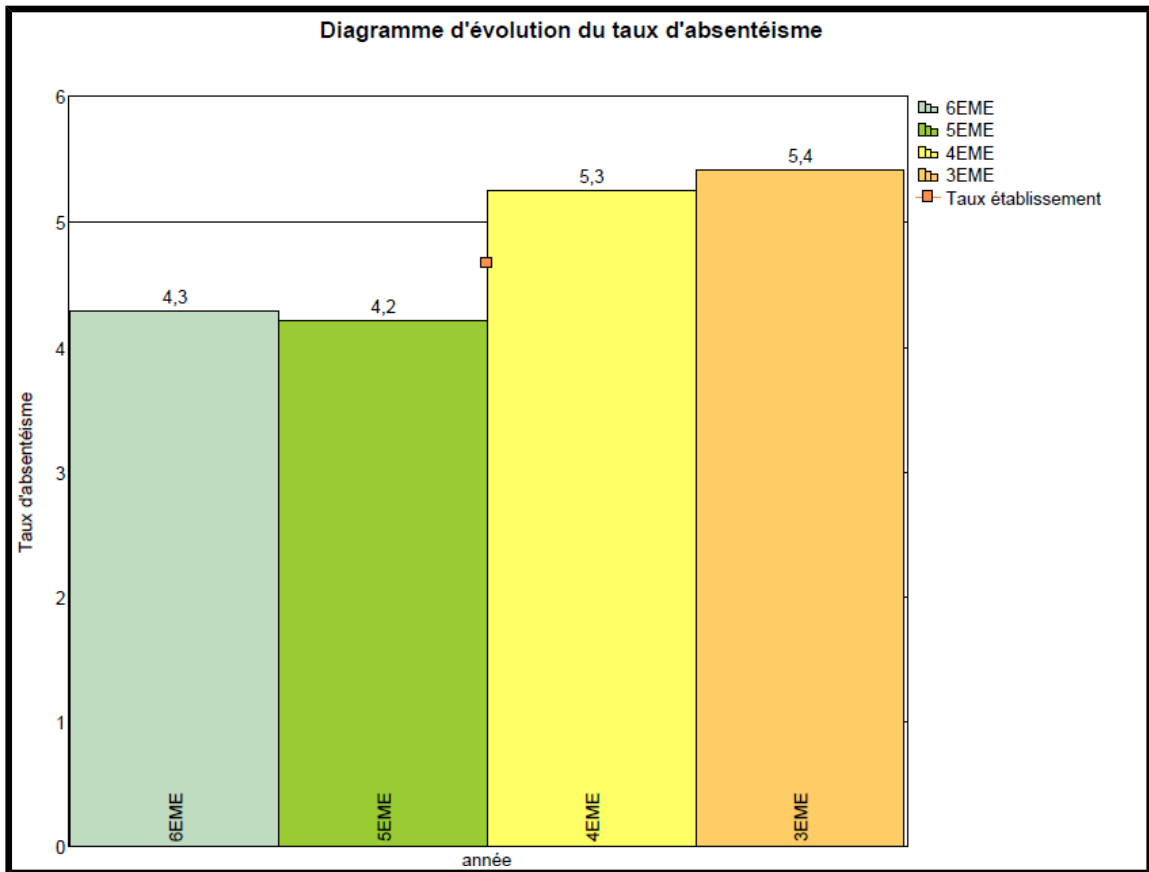


Répartition des absences justifiées et non justifiées

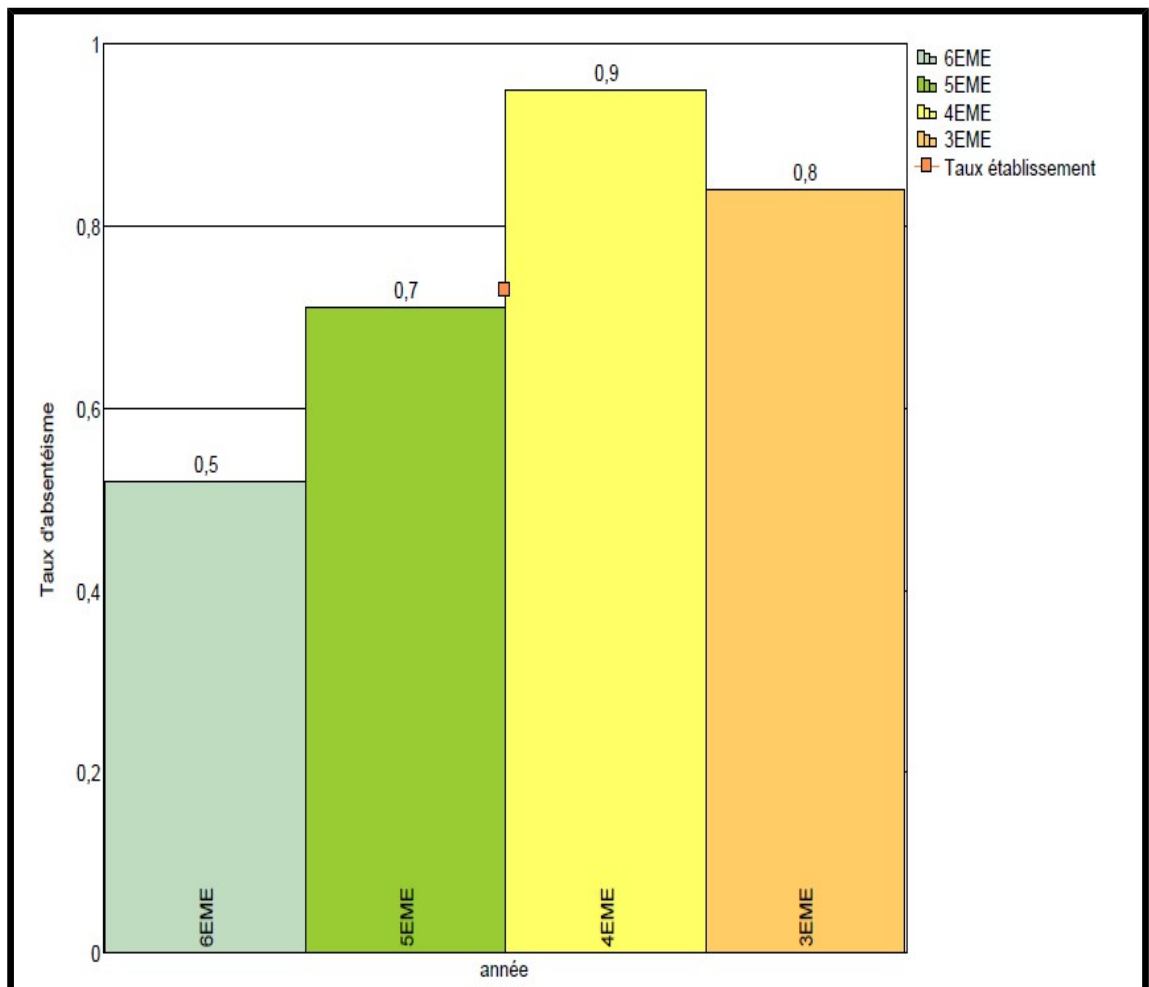


Le travail réalisé par la vie scolaire a permis de réduire le nombre d'absences injustifiées. Bien que certains motifs ne peuvent recueillir l'assentiment de nos services. Nous ne comptons qu'entre 0,5 à 0,9 % d'absences injustifiées.

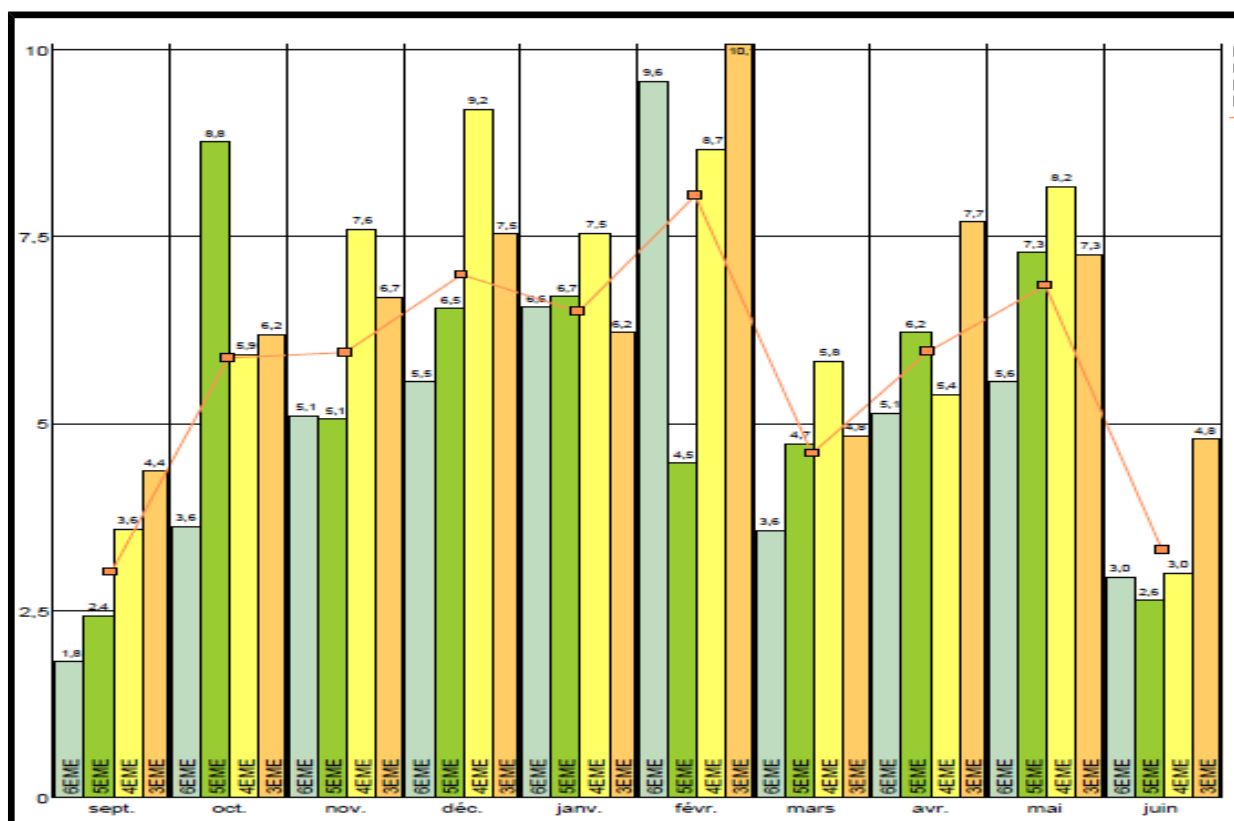
Absences justifiées par niveau



Absences injustifiées par niveau



Analyse par mois :



Les mois pendant lesquels nous avons comptabilisé le plus d'absence sont les mois de décembre, février et mai. Si les absences aux mois de décembre et de février s'expliquent par la propagation de virus hivernaux, au mois de mai, il s'agit davantage d'absences liées à des événements familiaux (communions, baptêmes, ponts etc). Un dialogue a été engagé avec les familles concernées pour réduire ce phénomène. Le taux élevé au mois d'octobre en 5ème s'explique par la longue absence d'une élève de 5ème A pour des raisons médicales. Cette absence fait augmenter de façon importante le taux en 5ème (le taux d'absentéisme des 5ème B et C est inférieur à 4%, celui des 5ème A est de 12,4% ce mois-là).

Jours d'absences les plus fréquents.

Motifs d'absence concernés : Motif non encore connu, Autorisation sortie, CEREMONIE, Compétition sportive, Départ anticipé en vacances, DIVERS, Ecole buissonnière, ERREUR EMPLOI DU TEMPS, Hospitalisation, MALADIE AVEC CERTIFICAT, MALADIE SANS CERTIFICAT, Obsèques, PROBLEME DE TRANSPORT, RAISON FAMILIALE, RDV MEDICAL EXTERIEUR, RENDEZ VOUS EXTERIEUR, RETOUR MAISON, RETOUR TARDIF DE VACANCES, REUNION (AUTRE), REVEIL TARDIF, SANS EXCUSES

% des absences (1/2j brutes)	Classe	Jours												
		3A	3B	3C	3D	4A	4B	4C	5A	5B	5C	6A	6B	6C
20,1	LUNDI	20,7	19,1	19,5	17,0	16,8	19,1	25,4	21,1	23,7	17,3	25,4	25,3	16,3
22,1	MARDI	21,2	23,3	23,0	24,6	21,6	20,5	19,2	22,5	23,7	23,4	19,9	21,4	23,3
11,1	MERCREDI	12,1	9,4	9,8	11,3	11,5	10,5	10,8	16,0	8,5	11,6	12,5	9,7	10,0
20,8	JEUDI	20,7	20,5	22,4	21,0	20,5	23,9	19,0	16,0	21,7	19,9	19,3	21,7	22,6
25,9	VENDREDI	25,4	27,8	25,3	26,1	29,6	26,0	25,6	24,4	22,4	27,9	22,8	21,7	27,9

Les jours où les absences sont les plus fréquentes sont le mardi (22.1%) et le vendredi (25,9%). Si les absences du vendredi s'expliquent en majeure partie par des raisons médicales, c'est surtout en fin d'année que nous avons noté le plus d'absence le vendredi. Notons que le taux est faible le mercredi.

RETARDS

Nombre global de retards :

- de l'établissement : 399

- par classe :

6A	: 16	4B	: 31
6B	: 16	4C	: 39
6C	: 34	3A	: 32
5A	: 14	3B	: 36
5B	: 27	3C	: 24
5C	: 21	3D	: 63
4A	: 46		

Taux de retards par motif pour les classes ci-dessus :

Motif		Taux classe	Taux établissement
MNC	Motif non encore connu	7,02%	7,02%
CA	CONVOCATION ADMINISTRATIVE	13,03%	13,03%
DI	DIVERS	0,75%	0,75%
ET	ERREUR EMPLOI DU TEMPS	7,77%	7,77%
MA	MALADE	1,00%	1,00%
PR	PROBLEME DE REVEIL	26,57%	26,57%
TR	PROBLEME DE TRANSPORT	10,78%	10,78%
RP	RAISON PERSONNELLE	3,01%	3,01%
RF	RAISONS FAMILIALES	0,50%	0,50%
RA	RDV ASSISTANTE SOCIALE	0,75%	0,75%
RM	RDV MEDICAL EXTERIEUR	3,26%	3,26%
RE	RENDEZ VOUS EXTERIEUR	0,50%	0,50%
SE	SANS EXCUSES	25,06%	25,06%

Quant aux retards, ils se justifient généralement par des problèmes de réveil (26,57%) et des problèmes de transports (10.78 %). Ajoutons que 25,06 % des élèves arrivent en retard pour des motifs non recevables.

Ce sont les élèves de 4ème A et de 3ème D qui comptent le plus de retards. Ce sont souvent les mêmes élèves (3 en en 4ème A et 2 en 3ème D) qui arrivent en retard et qui ont été punis pour ces motifs.

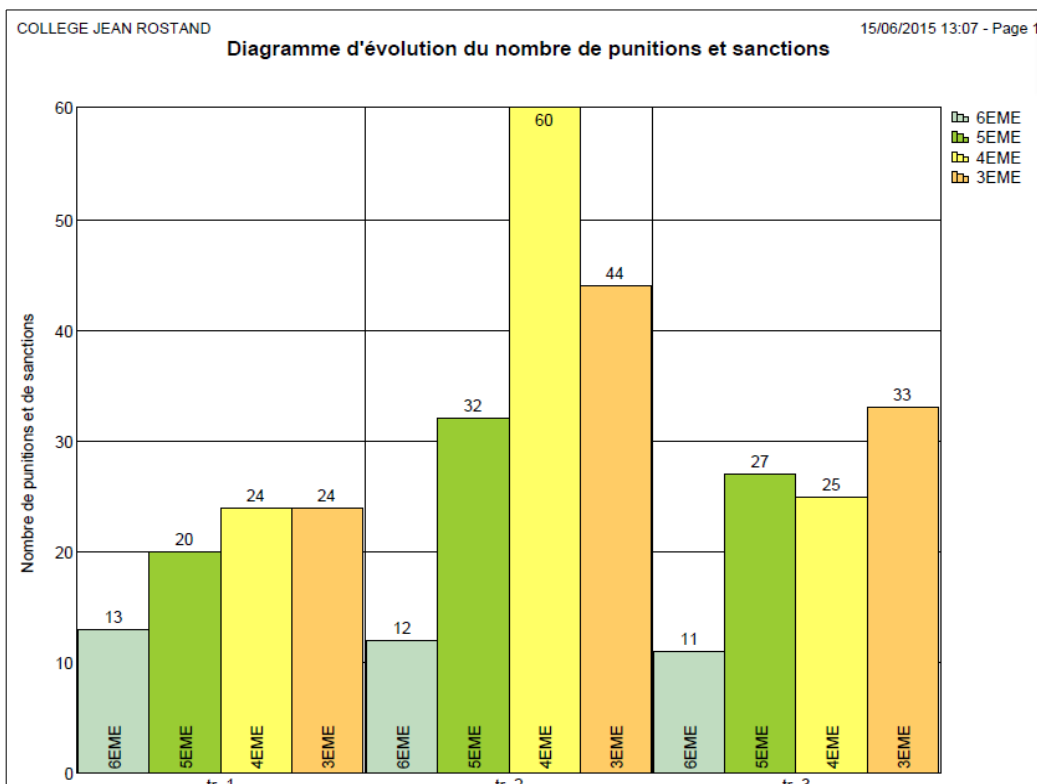
Punitions et Sanctions

325 retenues ont été recensées cette année, ainsi réparties. Ici ce sont les motifs les plus importants qui sont recensés. Les élèves peuvent avoir fait l'objet d'une punition pour plusieurs motifs. 305 retenues avaient été recensées l'année dernière.

Motifs les plus fréquents	Professeurs	CPE/vie scolaire
Absence de travail	90	4
Absence injustifiée en cours	7	26
Attitude inadaptée, comportement, insolence	135	37
Manque de matériel	12	
Utilisation du portable		9
Trop de retards sans motif valable		6
Décision prise à la suite de plusieurs mots dans le carnet		15
Falsification		9
TOTAL	170	155

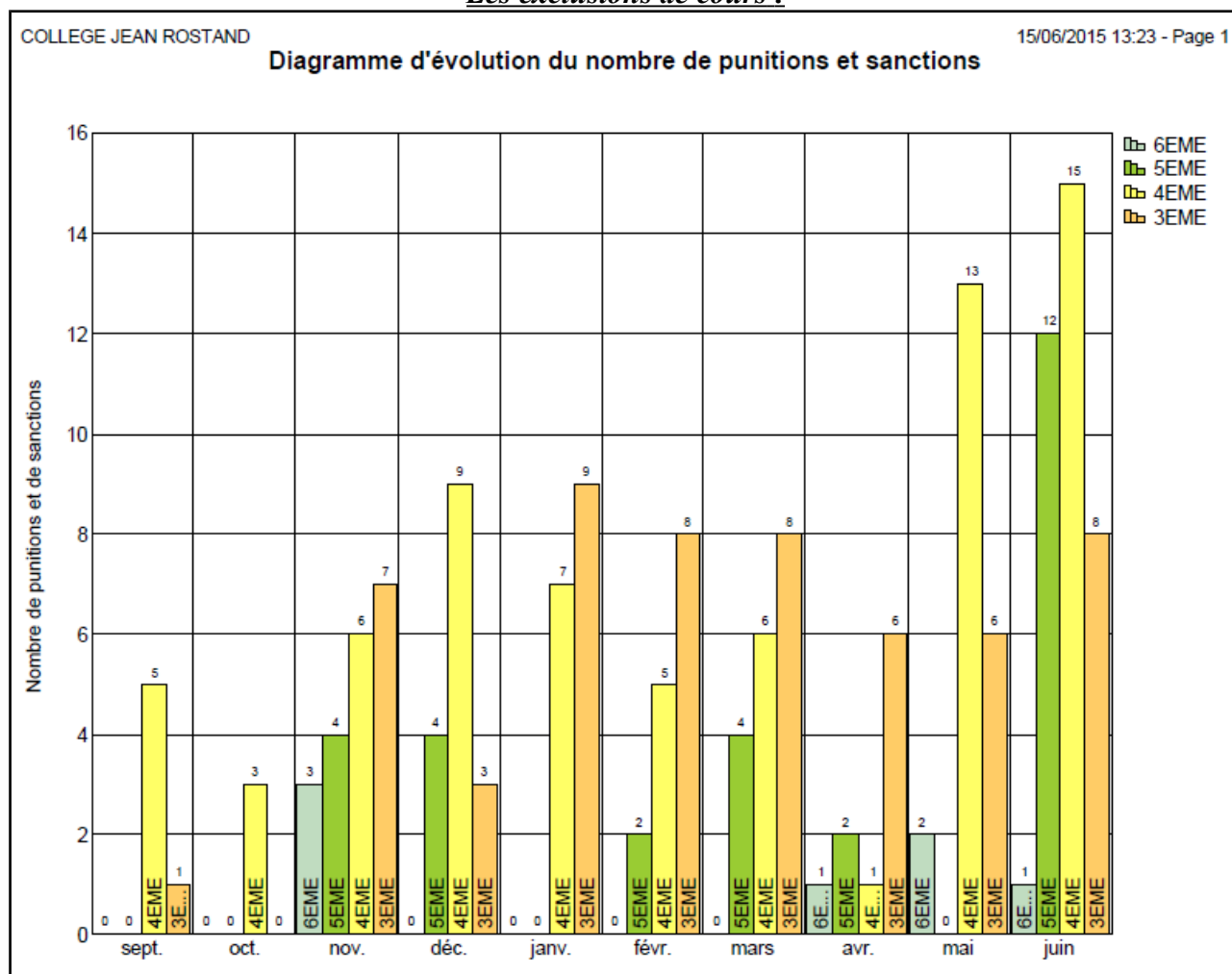
21 enseignants (contre 20 l'année dernière) ont utilisé cette punition à hauteur de 170 fois allant de 1 heure à 24 heures par enseignant (contre 3 à 32 heures l'année dernière).

Retenues par classe	
6A	11
6B	9
6C	16
5A	20
5B	31
5C	29
4A	51
4B	38
4C	20
3A	23
3B	39
3C	16
3D	22
TOTAL	325



C'est au deuxième trimestre que les élèves ont eu le plus de retenues. Le niveau 4ème en comptabilise 109 à lui-seul à l'année. Une réflexion doit être menée par l'équipe pour trouver une alternative aux retenues, notamment en 4ème. L'échelle de sanction doit aussi faire l'objet d'une réflexion de l'équipe.

Les exclusions de cours :



Nous constatons que les exclusions de cours ont été beaucoup plus nombreuses en fin d'année, notamment au mois de juin. Avant les vacances de printemps, nous recensons 105 exclusions de cours. Aux mois de mai et de juin, il y a eu une augmentation importante des exclusions de cours qui s'explique par l'arrivée d'un élève à l'attitude a scolaire et par les remplacements de deux enseignants à partir du 11 mai. La fin de l'année est, par ailleurs, souvent propice aux comportements non conformes à ceux attendus. Une réflexion doit néanmoins être menée avec les enseignants pour que l'exclusion de cours ne soit pas la réponse systématique aux attitudes inappropriées.

- La vie scolaire a recensé 163 exclusions de cours cette année, ainsi réparties - les élèves sont exclus parfois pour plusieurs motifs, ce qui explique que le total :

Motifs les plus fréquents	
Attitude inadaptée / comportement / insolence	141
Absence de travail	45
Pas de matériel	11
TOTAL	163

Ce sont souvent les mêmes élèves qui sont exclus de cours. 8 élèves ont été exclus de cours entre 5 et 10 fois. 3 élèves ont été exclus entre 10 et 20 fois. Cinq professeurs ont exclu des élèves plus de 10 fois.

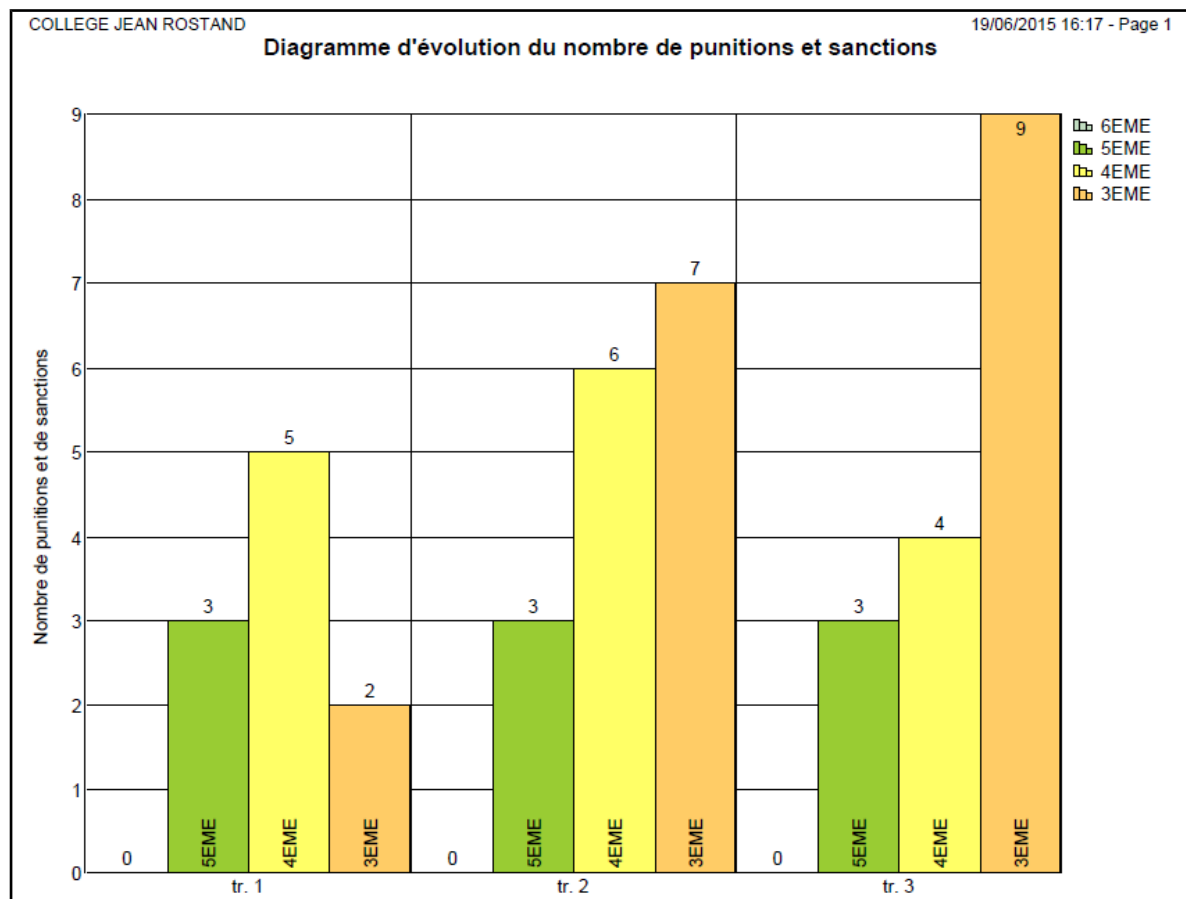
EXCLUSIONS PAR CLASSE :

6A	0
6B	0
6C	7
5A	2
5B	14
5C	12
4A	42
4B	23
4C	6
3A	23
3B	23
3C	3
3D	8
TOTAL	163

Ajoutons à cela que nous avons donné trente devoirs supplémentaires et 5 mesures de responsabilisation ont été prononcées

Sanctions – exclusion temporaire de l'établissement ou de la classe

20 exclusions temporaires de l'établissement ont été prononcées et 22 exclusions temporaires de la classe ont été formulées. Nous avons fait quatre commissions éducatives : une en cinquième, deux en quatrième et une en troisième. Elles avaient pour objectif de trouver des solutions éducatives pour des élèves qui adoptaient une attitude non-conforme à celle attendue en collège. Le troisième trimestre est le trimestre pendant lequel les mesures d'exclusion restent les plus importantes. L'échelle des sanctions est respectée puisque les élèves ayant fait l'objet d'une sanction disciplinaire avait déjà été avertis aux trimestres précédents.



Les sanctions

sanctions	Année scolaire 2013/2014	Jours d'exclusion	Année scolaire 2014/2015	Jours d'exclusion	tendance
Exclusions temporaires de la classe	21		22	23	Constant
Exclusions temporaire de l'établissement	22		20	25	constant
Exclusions définitives du collège	1		1		Constant
Total des sanctions	44	70	43	48	Baisse du nombre de jours d'exclusion

instances	Rappel 2013/2014	Année scolaire 2014/2015	tendance
Commissions éducatives	4	4	stable
Conseils de discipline	2	3	stable

Sanctions par niveau

Classes	5ème	4ème	3ème
Exclusions temporaires de la classe	9	3	10
Exclusions temporaire de l'établissement	0	12	8
Dont exclusion avec sursis	2	3	5
Sursis levé parmi les sanctions avec sursis	1	2	2

Les sanctions sont prononcées par le chef d'établissement pour marquer des faits graves, des manquements sérieux et répétés. Les élèves ayant posé plus de problème de comportement sont les 4^e et 3^e. Cependant, c'est un élève de 5ème qui a eu le plus de sanctions. Dans leur majorité, les élèves ne posent pas de problèmes insolubles de comportement ou de travail. 5 mesures de responsabilisation restent stables mais peu élevées comparés aux autres formes de sanctions. Une des difficultés majeure dans le développement de ces mesures de responsabilisation est la recherche de partenaires extérieurs sur la ville de Sains-en-Gohelle. Ses mesures ont été réalisées à l'interne. Les mesures de responsabilisation permettraient pourtant une meilleure individualisation.

Aucune exclusion n'est à recenser pour le niveau sixième. En 5ème, sur les 9 exclusions prononcées, 4 concerne le même élève. Le recours au sursis se développe et permet aux élèves de mieux appréhender le comportement attendu et donne à l'exclusion un caractère moins péremptoire. Nous constatons qu'il a été bénéfique pour cinq élèves.

Cellule de veille

Le collège a développé une politique d'aide à l'élève au travers d'un des axes du projet d'établissement afin d'améliorer l'accompagnement des élèves dans leurs parcours au collège et de structurer le suivi des élèves en difficulté en instaurant une cellule de veille mensuelle des élèves en difficulté. Cette commission réunit le principal, le principal adjoint, le CPE, l'assistante sociale scolaire, l'infirmière, et deux enseignantes. Son objectif est d'apporter une aide à l'élève et éventuellement à sa famille, en ce qui concerne la scolarité, l'orientation, la santé du jeune, les problèmes sociaux et familiaux rencontrés.

Nous avons recensé 39 situations difficiles. Plusieurs choses ont pu être proposés aux élèves : des entretiens avec les partenaires internes ainsi qu'avec les parents mais aussi du tutorat encadré par les assistants d'éducation. Des parcours relais ont été mis en œuvre : 3 élèves de 3ème ont profité du dispositif « démission impossible », dispositif mis en place dans l'académie pour les élèves décrocheurs. Le dispositif « classe relais » a été suggéré et accepté par la famille d'un élève de 4ème. 7 élèves ont bénéficié du projet ARCHIMEDE, dispositif mis en place au collège pour leur permettre de se remobiliser scolairement. Ces projets sont encadrés par l'assistante sociale et le secrétaire du réseau. Concernant le suivi des élèves du Collège Jean Rostand, nous avons élaboré des fiches de suivi (individuelles et 1 fiche de suivi collective). Cet outil a prouvé son efficacité quant à l'attitude des élèves en classe. Elles ont été globalement créatrices de motivation pour le travail scolaire mais sur le court terme (6 à 7 semaines). 22 fiches de suivi ont été mises en place. 12 ont montré leur efficacité, notamment pour les 6èmes et les 5èmes.

Ajoutons que sur les 39 situations évoquées en cellule de veille, les comportements de 9 élèves ont fait l'objet d'une sanction disciplinaire (exclusion temporaire de la classe ou de l'établissement). Ces mesures sont à voir comme des mesures éducatives, les élèves ayant toujours un travail réflexif sur leur comportement à réaliser.

Animation des différents dispositifs et des instances vie scolaire

Charte de la laïcité

L'implication de l'équipe éducative est forte concernant l'intégration des élèves de sixième. Le respect des règles s'est structurée autour de la découverte de la charte de la laïcité, permettant aux élèves de prendre connaissance du principe de laïcité qui prévaut en France et d'installer une cohésion au sein de la classe. Plusieurs séquences ont été co-animées avec les professeurs principaux de 6ème et le CPE. Il ne s'agissait pas de relayer un discours moralisateur et mais de sensibiliser les élèves aux actes citoyens et au « vivre ensemble ». Les élèves devaient tenter d'y apporter leurs réponses et de s'approprier les comportements citoyens attendus au collège. Des affiches ont été réalisées et les saynètes décrivant des situations en lien avec la laïcité ont été filmées en classe de 6ème C. Les élèves de 4ème A ont eu plusieurs séances pour leur faire comprendre les enjeux de la charte de la laïcité. Ils ont également réalisé des affiches.

Formation des délégués de classe et Conseil de Vie Collégienne:

La vie scolaire a organisé et contribué, en collaboration avec les professeurs principaux, à la mise en place d'élections solennelles des délégués de classe avec urnes et isolements au collège.

Nous avons opté pour une formation des délégués de toutes les classes : 4 heures pour les sixièmes et cinquièmes et trois heures pour les quatrièmes et troisièmes . La formation était consacrée à l'importance du travail qui devait s'effectuer en aval et en amont du conseil de classe (avec une simulation de conseil de classe). L'un des exercices proposé portait essentiellement sur la communication. Le rôle du délégué a été abordé avec les sixièmes et les cinquièmes. Ils ont ainsi réalisé des affiches. Ces trois modules ont aussi été l'occasion d'échanges sur la vie de l'établissement et sur les responsabilités qui revenaient aux délégués. De façon unanime, ils ont constaté qu'ils avaient un rôle à jouer.

Par ailleurs, tous les délégués ont été réunis après leur élection dans le courant du mois de novembre par le Principal adjoint et le CPE pour recevoir une information concernant le conseil de vie collégienne où ils sont susceptibles d'être représentés. Ensuite, ils ont tous été réunis en plénière pour procéder aux élections.

CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE

Diagnostic :

- x Beaucoup de candidatures aux élections de délégués (en moyenne 4 binômes délégués-suppléants se sont portés volontaires aux élections) et de nombreux élèves « déçus » de ne pas être élus.
- x Volonté politique de l'établissement d'investir la pause méridienne. Ainsi l'accompagnement éducatif et les clubs ont lieu sur la pause méridienne pour occuper les élèves afin d'agir sur le climat d'établissement.
- x Lors de l'assemblée générale des délégués, plusieurs choses ont été évoquées par les élèves : La création d'un CVC rentre pour partie dans l'axe 3 du projet d'établissement

AXE 3 : FAIRE DU COLLEGE UN LIEU DE VIE ET D'EPANOUISSEMENT PERSONNEL DE L'ELEVE

- x Le collège doit favoriser l'apprentissage de la citoyenneté ; il doit offrir aux élèves et aux personnels un climat de sérénité propice à la réussite.
- x Impliquer les élèves dans la vie du collège, favoriser l'expérimentation de la démocratie
- x Développer l'accompagnement éducatif et favoriser la participation des élèves (définir leurs besoins en juin, gratifier pour l'assiduité)
- x Consolider la place des délégués, définir leur rôle, leurs missions : Mettre en place un « conseil de collégien » et un plan de formation des délégués
- x Valoriser les élèves impliqués en mettant en avant leur implication et leur action
- x Favoriser l'implication en donnant la parole aux élèves : Boite à idées, mur libre...
- x Mettre en place un tutorat entre élèves afin de les responsabiliser (élèves de 4ème sur 6ème pour favoriser leur intégration au collège...)
- x Favoriser l'accès du plus grand nombre aux actions de l'association sportive.

Composition du CVC :

Il est composé de 4 délégués de classe titulaires (et de leurs suppléants) élus par les délégués de classe et des deux élèves élus au conseil d'administration – membres de droit - ainsi que l'élève de 5ème élu au conseil départemental des collégiens. Les 4 autres délégués sont élus directement par les élèves (et non délégués de classe). 4 listes de 4 binômes 5^{ème} / 6^{ème} – 3^{ème} / 4^{ème} ont été constituées. Nous avons recensé 32 candidatures.

5 adultes sont membres du CVC : M. Lecocq, principal adjoint, M. Moreau, CPE, Mme Blanchoz et M. Lecocq, assistants d'éducation, M. Cuignet, enseignant et Mme Czech, parent d'élèves.

ÉLECTION AUX CVC : REMONTÉES DES RÉSULTATS CHIFFRÉS

ÉTABLISSEMENT :

Nombre d'électeurs inscrits sur les listes	295
--	-----

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DU 1^{er} DECEMBRE 2014

	nombre	%	
Suffrages exprimés	145	83%	52,2 % de participation
Bulletins blancs ou nuls	9	17%	
TOTAL VOTANTS	154	100%	

	Suffrage direct (collégiens élus pour 2 ans)
TITULAIRES	4
SUPLÉANTS	4
TOTAL	8

Liste 1	94	61 %
Liste 2	22	14 %
Liste 3	6	4 %
Liste 4	23	15 %
Blancs ou nuls	9	6 %

Le CVC s'est réuni plusieurs fois dans l'année pour réfléchir sur les problèmes liés à la vie du collège.

Plusieurs personnes sont intervenus durant l'année : l'infirmière au sujet de l'action menée sur le Népal ainsi que M. Dily, animateur au centre d'animation et de jeunesse de Sains-en-Gohelle qui les a aiguillés dans la mise en place de leurs projets. La CPE du Lycée de Blaringhem – Mme Lucas- et deux élus du CVL du lycée sont venus faire part de leur expérience pour que les élèves puissent comprendre les enjeux d'une telle instance. Ils ont expliqué les projets qui ont été menés dans leur lycée.

Aménagement des espaces	Appartenance au collège	Les projets humanitaires
Membres: 3	Membres: 3	Membres: 3
Projet(s): - améliorer la circulation dans le collège (couloirs + cours) - création d'un foyer des collégiens - rencontre avec les lycéens pour leur apprendre le fonctionnement du CVC.	Projet(s): - Organiser un bal de fin de troisième -Création d'un foyer des collégiens (à venir 2016) - Création d'un logo (organisation d'un concours) : reporter à l'année scolaire 2015-2016	Projet(s): - Monter des projets lucratifs à dessein humanitaire: aide (fait) humanitaire en faveur du Népal. - vente (mensuelle) de petits pains (à faire) - vente de T shirts au logo du CLG (à faire)

CESC – harcèlement scolaire :

L'assistante sociale et le CPE ont travaillé ensemble avec les classes de 5ème pour les sensibiliser à la lutte contre le harcèlement scolaire. A ce travail s'ajoute l'intervention de l'association Léo Lagrange pour les 6ème C, association que l'infirmière a sollicité pour sensibiliser les élèves à la lutte contre les discriminations. Les élèves de 6ème ont aussi assisté à l'intervention de l'EMS, dont l'action visait à les sensibiliser à la lutte contre le harcèlement scolaire.

Le plan de prévention violence sera formalisé pendant l'année scolaire 2015-2016.

L'accompagnement éducatif:

Concernant l'animation dans le cadre de l'accompagnement éducatif, l'offre est diverse : club photo, club web, club cuisine, club « manger bouger », handball, chorale, théâtre, club maths. Les assistants d'éducation et moi-même sommes partie prenante dans l'aide aux devoirs.

En cumulé, on compte 81 élèves ayant participé au moins à une activité. 31 élèves se sont inscrits à l'aide aux devoirs. Le club mathématiques a rencontré un beau succès : 22 élèves s'y sont inscrits.